

# Bulletin d'information CDCA n°6



"La commission Communication du CDCA m'a fait l'honneur de me confier la rédaction de l'édito de la dernière lettre d'information de ce mandat, je l'en remercie. C'est l'occasion pour moi de partager toute la fierté que je porte pour cette instance particulière. Le bilan de vos travaux partagé à l'occasion de la réunion plénière du 8 juin 2023 reflète tout votre engagement sur le terrain. Le CDCA de l'Hérault, par son dynamisme et ses innovations, est un exemple départemental. Malgré les engagements de chacun des membres auprès de leur association, le CDCA est une instance qui travaille de manière quotidienne, qui fonctionne de manière fluide et assidue, c'est une instance vivante et humaine ! Grace à vous, membres bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

Je fais le souhait que cette humanité et cette énergie perdure sur le prochain mandat. A tous, j'adresse mes plus sincères remerciements.



*Patricia Weber, Vice-présidente déléguée à la solidarité aux personnes et à l'autonomie*



## *Dans ce numéro...*

- Paroles de membres
- Activités au fil de l'eau
- Zoom sur la commission scolarité
- Veille juridique et infos pratiques

## LA PAROLE EST À YVAN PONCÉ.



Monsieur le président du conseil départemental, Madame la conseillère départementale, mesdames et messieurs les élus, les bénévoles et chers élus du CDCA, voici mon ressenti sur le bilan de mon mandat en tant que vice-président formation handicap depuis 3 ans.

Tout d'abord je tiens à féliciter et remercier toutes les personnes qui sont venues régulièrement aux réunions de commissions. Le bénévolat est en danger et ce particulièrement depuis la COVID, il va falloir être vigilant car tenir les commissions de CDCA avec une petite poignée de membres ne sera plus possible. Trop de personnes élues dans différents collèges ne viennent jamais, c'est bien dommage car nous sommes tous concernés par le handicap et le vieillissement. Nous avons, grâce à l'expérience des élus de l'ancien mandat, pu continuer et améliorer notre mission notamment en terme de communication mais aussi de présence sur le terrain comme en juin 2022 à Gignac.

Nous avons toujours et encore de gros problèmes avec le rectorat pour la commission enfance et scolarité dont je salue le travail d'équipe. Nous avons pu, en tant que vice-présidents du CDCA, tisser des liens avec la MDA (MDPH ET APA) mais également avec l'élue du département chargée des personnes âgées et handicapées. Point faible, même si maintenant les frais kilométriques sont remboursés aux élus les plus éloignés, le budget animation et communication n'est pas à l'ordre du jour.

Au mois de septembre une nouvelle représentation se fera au domaine de Bayssan sur l'après-midi. En ce qui me concerne, je renouvellerai ma candidature pour les trois ans à venir.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

**Yvan Poncé**

**Vice président de la formation  
Personnes Handicapées CDCA**

**Responsable départemental d'APF**

**France Handicap**





## LA PAROLE EST À GÉRARD DESPESSE

Par ces quelques lignes, je viens vous faire partager mon regard sur l'exécution de mon mandat de vice-président du CDCA Formation Personnes âgées.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les membres que j'ai côtoyés lors des réunions de Bureau et dans la vingtaine de réunions de commissions que j'ai présidé de juillet 2022 à juillet 2023.

J'ai alors pu constater l'engagement et le travail des membres présents.

Je constate toutefois que ce sont souvent les mêmes qui se mobilisent et je regrette que les autres personnes représentant les différents collèges n'aient pas encore pris la dimension de l'importance du CDCA dans la mise en œuvre des politiques sociales qui nécessitent l'expertise de tous.

J'observe également qu'en aparté ces mêmes personnes confient se sentir insuffisamment informées.

Par ailleurs et pour l'avenir, je souhaite que les vice-présidents et si nécessaire des membres du bureau soient davantage tenus au courant, voire associés, aux actions conduites par les différents services de la MDA et de la MDPH, notamment par exemple pour la mise en œuvre du Schéma départemental 2023-2027, la réforme des SAAD, le soutien aux aidants...

Ainsi, les actions des uns et des autres s'enrichiront et se coordonneront pour une efficacité démultipliée.

Enfin, certains postes de pilotes et copilotes de commissions seront à pourvoir. Je vous invite donc à candidater. En ce qui me concerne je renouvelle ma candidature pour le prochain mandat.

Bonnes vacances à tous.

**Gérard DESPESSE**

**Vice-président du CDCA Formation Personnes âgées**



A l'occasion de la semaine bleue 2023 qui se tiendra du 2 au 8 octobre, le CDCA prévoit une série d'événements pour communiquer autour du vieillissement et ses implications. L'objectif est de sensibiliser le grand public à ce sujet et de mener des interventions à portée intergénérationnelle. Cette année le thème de la semaine est le suivant: "Vieillir ensemble, une chance à cultiver". Le CDCA vous présente ses 4 projets d'événement coup de cœur:

• **2 OCTOBRE 2023:  
CONFÉRENCE  
D'OUVERTURE À JACOU:  
"BIEN VIEILLIR, UNE  
CHANCE À SAISIR".**

Ce premier rassemblement a vocation à introduire la semaine bleue et présenter son objet au grand public. Cette dernière donnera des éléments généraux sur ce qu'est le vieillissement, aussi bien d'un point de vue scientifique, social ou même sous l'angle sociologique. Plus qu'une intervention à portée informationnelle, cette conférence propose une déconstruction des préjugés sur le vieillissement et un échange positif autour de l'avancée en âge.

Avec la participation de Patricia Weber et de Jackie Benoist.



**4 OCTOBRE 2023:PIÈCE  
DE THÉÂTRE: HUMOUR  
ET VIEILLISSEMENT!**

Le CCAS de Sérignan propose une mise en scène théâtrale des différentes anecdotes récoltées cette année au gré des rencontres avec ses membres. Une occasion d'aborder la thématique du vieillissement avec légèreté et humour.



**cdca@herault.fr**



**ACTIVITÉS AU FIL DE L'EAU...**

*Une multitude d'interventions pour la semaine bleue 2023!*



## 6 OCTOBRE 2023: CLÔTURE MUSICALE DE LA SEMAINE BLEUE À PÉRET

Pour clôturer cette semaine bleue de manière familiale, quoi de mieux que la musique pour rassembler consensuellement toutes les générations? Des concerts publics se tiendront dans le ville de Péret, et des chorales seront organisées dans les EHPAD. L'occasion de célébrer et de mettre à l'honneur nos aînés! Avec la participation du conservatoire et de l'école de musique des étudiants.

## 7 OCTOBRE 2023: ATHLÉTISME ADAPTÉ À LUNEL: UNE COMPÉTITION INTERGÉNÉRATIONNELLE.

En collaboration avec l'ITEV, le CDCA propose une compétition sportive adaptée le 7 octobre 2023. Durant cette matinée conviviale, des équipes composées de 3 jeunes et 3 séniors vont s'affronter autour de différentes épreuves. L'occasion d'inclure les aînés à un événement sportif et social, et de communiquer sur la complémentarité des générations! Des groupes de jurys mixtes seront aussi formés. Une remise des prix informelle clôturera l'événement. Une activité festive et chaleureuse pour illustrer l'importance de chacun dans la sphère sociale!

La  
Semaine  
Bleue  
À tout âge, ensemble !

Avec la participation du Lunel Athlétisme.



DÉPARTEMENT de l'HÉRAULT



MAIRIE de PERET  
34800



ITEV  
Institut Transdisciplinaire  
d'Étude du Vieillessement  
École Pratique des Hautes Études



[cdca@herault.fr](mailto:cdca@herault.fr)

**ACTIVITÉS AU FIL DE L'EAU...**

*Une multitude d'interventions pour la semaine bleue 2023!*

# DOMAINE DE BAYSSAN

*Activités au fil de l'eau.*

La commission sensibilisation à l'autonomie a organisé depuis 2021 différents événements à destination du grand public pour communiquer autour de la situation des personnes handicapées et/ou âgées. Cette année, le conseil départemental de l'Hérault nous met gracieusement à disposition le domaine de Bayssan pour redéployer une initiative: focus sur l'événement à venir...



En septembre 2023 se tiendra une demi-journée sur la thématique de l'autonomie intitulée *“Le droit à l'autonomie. Pour tous. Partout. Tout le temps.”*. Dans une démarche de partage, différents acteurs seront amenés à échanger avec les publics concernés par les problématiques de l'autonomie. Nous souhaitons ainsi mettre en lumière les difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes vieillissantes et/ou atteintes d'un handicap.

Les objectifs sont nombreux, d'abord les institutions et associations en charge des mesures d'accompagnement pourront les présenter et les valoriser. Le service tourisme exposera par exemple son offre adaptée, la CARSAT sa démarche d'accompagnement *“aller vers”*, le CLCPH les dispositifs d'accessibilité existants [...] Ensuite les usagers et leurs proches sont invités à prendre la parole. Par leur témoignages, ils éclaireront les professionnels présents sur les améliorations envisageables au niveau des aides et des mesures développées. Le conseil départemental, coordinateur clé, présentera et considérera chaque intervention.

Plus largement l'événement vise à sensibiliser le grand public. Il sera l'occasion de passer un moment convivial et informel, autour d'un café ou au détour d'une musique. Tous les locaux Biterrois sont invités à saisir et à comprendre cet enjeu.

Nous vous attendons nombreux et enthousiastes!

## PROGRAMME

- **13H30: ACCUEIL CAFÉ**
- **14H: DISCOURS D'OUVERTURE PAR PATRICIA WEBER**
- **14H15: TEMOIGNAGES D'USAGERS (HANDISPORT, GEM, ESAT, FRANCE PARKINSON ...)**
- **14H45: INTERLUDE MUSICAL**
- **15H: INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS (CARSAT, CLCPH, CCAS, LE SERVICE TOURISME...)**
- **17H: CLOTURE DE LA JOURNÉE**



## ZOOM

*Commission Scolarité*

La commission "enfance scolarité" planche sur l'ensemble des questions relatives à l'inclusion des élèves en situation de handicap dans le milieu scolaire classique. Ainsi, elle s'intéresse aux différents dispositifs d'accompagnement mis en place dans les établissements bénéficiant d'un plan personnalisé de scolarisation (PPS). Depuis 2019, la commission cherche à recueillir l'avis des parents d'enfants en situation de handicap pour proposer des pistes d'amélioration. L'idée consiste à faire un état des lieux de la situation de scolarisation des enfants, repérer les failles pour ensuite axer la médiation vers une refonte du système d'accompagnement à l'œuvre.



Pour cela, une large campagne de sondage a été lancée à l'attention de quatre-vingt-une familles issues de l'Hérault. Chacune d'entre elles comptait un enfant scolarisé en situation de handicap. L'échantillon recouvre une grande diversité de situations: divers âges (4 à 19 ans), divers niveaux scolaires (maternelle au lycée), divers handicaps [...] L'objectif est de tirer des conclusions les plus représentatives possibles de la réalité. Le sondage prenait la forme d'un questionnaire traitant de plusieurs aspects de la vie scolaire, il proposait réponses ouvertes comme éléments quantitatifs à renseigner. Ils ont été relayés par le biais des établissements scolaires, de différentes associations ou encore par le bouche à oreille.

Les résultats obtenus ont permis d'identifier diverses failles:

» nombreuses lourdeurs administratives (reconnaissance du handicap, application des notifications, délais, restriction des places...), insuffisance de formation en matière de communication entre les différents acteurs, difficultés dans l'orientation professionnelle adaptée(...)

### Principales attentes exprimées par les parents

- (1) Considération de la diversité des handicaps
- (2) Simplifications administratives
- (3) Plus d'écoute du point de vue des parents: communication et confiance, inclusion aux décisions, accompagnement
- (4) Pédagogie positive et dispositifs adaptés à chaque situation
- (5) Accompagnement dans une perspective de long terme, anticipations des besoins et des orientations.

### *Nos recommandations*

*faites en fonction des attentes enregistrées auprès des familles*

- (1) impulser une culture commune de l'école inclusive grâce à une formation initiale et continue uniformisée, l'idée étant de rendre l'ensemble du système efficace.
- (2) Créer une coordination efficace des différents acteurs de l'accompagnement personnalisé pour mener à la réussite globale de l'inclusion scolaire. Cela suppose la coopération des professionnels du secteur médico-social, des accompagnants, des représentants de l'éducation nationale [...]



*Vers la synthèse complète...*



# L'ÉVEIL JURIDIQUE

*A quelles commissions le CDCA participe?*



## Le CTS : Conseil Territorial de santé

Le conseil territorial de santé travaille sous la direction de l'ARS et réalise en partie le programme régional de santé. C'est une organisation collégiale, avec notamment un "collège des usagers et associations des usagers" qui comprend 4 représentants associatifs en lien avec le handicap et les personnes âgées. Le CDCA propose dans ce cadre les 4 acteurs associatifs à l'ARS.

Cette commission d'appel à projet dépend du conseil départemental et de l'agence régionale de santé. Elle examine et formule des avis et conseils pour des projets d'établissements/ de services sociaux et médico-sociaux. Le CDCA y est investi pour donner une voix délibérative lors des consultations en tant que représentant des usagers.

## La commission d'appel à projet (CD et ARS)

## Préfecture de l'Hérault

Le préfecture de l'Hérault dirige la "commission départementale d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel". Cette dernière est en charge de la gestion et de l'attribution des curatelles et des tutelles. Ces dernières sont accordées notamment pour les personnes âgées et/ou handicapées. Dans ce cadre le CDCA désigne deux membres titulaires au sein de l'instance en tant que "représentants des usagers".

La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie dépend de l'ARS. Le CDCA contribue par celle-ci à la rédaction de rapport d'évaluation concernant les conditions d'application du droit des usagers, de l'égalité d'accès aux services de santé, et de la qualité de prise en charge dans les institutions publiques médico-sociales.

## CRSA

## La commission de l'autonomie et des droits des personnes handicapées

La commission de l'autonomie et des droits des personnes handicapées travaille sous la direction du conseil départemental. Elle définit les droits des personnes en situation de handicap selon leur situation spécifique. Ces derniers définissent les aides financières octroyées, les dispositifs d'accompagnement, la mobilité; le statut au travail [...] Le CDCA est partie prenante de cette instance.



[cdca@herault.fr](mailto:cdca@herault.fr)



# L'ÉVEIL JURIDIQUE

## Commission d'appel à projet (président du CD)

Cette deuxième commission d'appel à projet dépend de la direction du président du conseil départemental. Elle possède exactement les mêmes prérogatives que celle sous la direction de l'ARS et du CD mais elle est à la compétence exclusive du président. Le CDCA y siège au même titre.

Le comité départemental de suivi de l'école inclusive dépend du rectorat de l'académie de Montpellier. Il est en charge de la gestion et de la coordination des parcours scolaire et de l'orientation professionnelle adaptée des enfants en situation de handicap. Le CDCA y est directement lié, et doit chaque année annexer le communiqué relatant l'activité annuel du comité à son rapport biennal.

## Comité départemental de suivi de l'école inclusive

## CFPPA

La conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'autonomie mène une réflexion et développe les politiques à l'attention des personnes âgées qui continuent à vivre à domicile et pour leurs aidants. Le CDCA prend part directement aux concertations et amène son conseil à raison de 3 fois par an.

Le collectif des aidants est piloté par l'association "Anim Aidants 34". Il s'adresse aux aidants familiaux de personnes âgées ou en difficulté linguistique. Le but est de donner les clés à ces derniers pour éviter toute forme d'exclusion ou d'isolement. Son action vise au maintien du lien social par le conseil et l'écoute.

## Collectif des aidants

La commission exécutive de la MDPH (*maison départementale des personnes en situation de handicap*) dépend du conseil départemental et a vocation à coordonner l'action de l'ensemble de ses acteurs institutionnels (*ARS, organismes de protection sociale, Etat, conseil départemental*). Les représentants des usagers, au titre duquel participe le CDCA, ont aussi une voix dans ces délibérations. Cet ensemble d'acteurs statut de concert sur le fonctionnement général et les décisions de l'organe.

## COMEX

### NB:

La commission communication diffusera tous les deux mois la lettre d'information autour du sommaire qui vous est présenté au début de celle-ci.

**Si vous avez des idées ou des informations, n'hésitez pas à nous les communiquer en envoyant un message sur l'adresse du CDCA.**

Le comité de rédaction est composé des 3 copilotes de la commission communication et de Magali Raynaud Gauci. Le responsable de la publication est la commission communication avec validation en bureau du CDCA. La diffusion est adressée en interne aux membres du CDCA<sup>34</sup>



**cdca@herault.fr**